

La Commission européenne renvoie à l'Autorité de la concurrence l'examen de l'acquisition du groupe Alkern par le groupe Holcim

Publié le 02 octobre 2025

Le 1^{er} octobre 2025, la Commission européenne a renvoyé à l'Autorité de la concurrence l'examen de l'acquisition par la société Holcim Investments, détenue par Holcim LTD, société holding du groupe Holcim, du contrôle exclusif du groupe Alkern, détenu par la société Kernal Invest.

Le groupe Holcim est principalement actif dans le secteur de la production et de la commercialisation de ciment, granulats et béton prêt à l'emploi. Le groupe Alkern est principalement actif dans la production d'éléments de béton préfabriqués, ainsi que dans la production et la commercialisation de granulats.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 2 OCTOBRE 2025

La Commission européenne renvoie à l'Autorité de la concurrence l'examen de l'acquisition du groupe Alkern par le groupe Holcim

[Lire le communiqué de presse](#)